



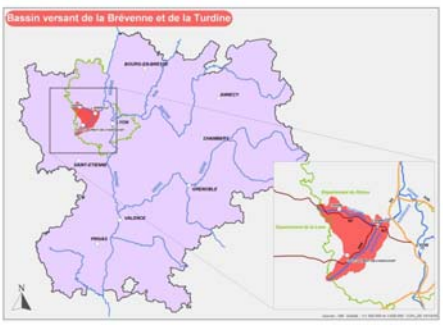
Association Rivière Rhône-Alpes – 10 mai 2012

Une première évaluation du contrat de rivière Brévenne-Turdine

Le bilan de mi-parcours



Le bassin versant Brévenne-Turdine






Le bassin versant Brévenne-Turdine

- 440 km²
- 46 communes,
- 66000 habitants
- 160 km de cours d'eau





Le contrat de rivières Brévenne-Turdine

Second contrat de rivière signé pour la période 2009-2014 (6 ans), arrivé à mi-parcours fin 2011. Programme d'actions d'environ 20 millions d'euros (110 actions), dont 9 millions en maîtrise d'ouvrage syndicale.

1^{er} janvier 2009 2010 2011 2012 2013 2014 1^{er} janvier 2015

contrat de rivières Brévenne-Turdine




Le bilan de mi-parcours

A mi-parcours du contrat de rivières, un premier bilan technique et financier doit être réalisé (demande des partenaires financiers).

Les grandes étapes de la mise en place du bilan de mi-parcours:

- Réflexion sur la mise en place du bilan
- Centralisation de toutes les données techniques et financières
- Organisation de ces données
- Rédaction du document



Le bilan de mi-parcours

1) Réflexion sur la mise en place du bilan de mi-parcours:


exercice nouveau : retours d'expérience peu nombreux et cahier des charges pas vraiment clair.

→ **Difficultés pour cerner ce qui est attendu dans ce document**

2) Centralisation des données techniques et financières

Deux types de données : les actions réalisées en interne et les actions en maîtrise d'ouvrage autres que le SYRIBT

→ **Difficultés pour obtenir les informations pour les actions hors maîtrise d'ouvrage SYRIBT**





Le bilan de mi-parcours

Mise en place d'outils de suivi administratif

=> Organisation de toutes les données financières par action

N° ACTION	TITRE DE L'ACTION	ENTREPRISE	N° BUDGET	DEPENSES				RECETTES					
				DATE DEBUT	DATE FIN	HT	TVA	TTC	REGIONS	BOURSE	TOTAL	AEP	
R11-1	SEUL SARRIEL	SEURY	51	2709/11	108,75	25,40	134,15						
		BOURGALÈRE	51	0742/14	297,30	68,43	365,73						
		MAÏSÉ-L'ÉTOURNAI	181	1207/11	424,89		424,89						
		MAÏSÉ	181	1207/11	1 898,29	393,00	2 291,29						
		MAÏSÉ-GRAND	181	1207/11	3 472,30	815,54	4 287,84						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						
		MAÏSÉ-LES-BOIS	181	1207/11	5 472,30	1 225,44	6 697,74						

Series of horizontal lines for note-taking.



Le bilan de mi-parcours

Mise en place d'outils de suivi administratif

=> Différents moyens de retrouver les informations

C3 - 4 Mise en place d'un observatoire de la qualité des cours d'eau et bilan final - année 1

Maître d'ouvrage : SYRIBT
 Date de début de réalisation : juillet 2010
 Date de fin de réalisation : décembre 2013
 Coût prévisionnel : 20 800 € HT Subvention prévisionnelle : 12 670 € (dont 6 074 € après taxe de 12 000 €)
 Coût réel : 18 384,21 € HT Subvention réelle : 14 137,44 €

RÉCAPITULatif			
	Apport de l'Etat	Région Rhône Alpes	
N° Convention de service subvention	2010-1010 du 17/07/2010	1010-1112 du 11/12/2010	
Montant de la subvention	12 670 € HT	4 434 € HT	17 104 € HT
	2 200 € (taxe - 0)	1 844,04 € (taxe - 0)	4 044,04 €
TOTAL	10 470 €	6 278,04 €	16 748,04 €

DÉTAILS		
Entreprise	N° et date de règlement	Montant réglé TTC
BOISSON	1010-1112 du 11/12/2010	7 080,54 €
BOISSON	1010-1112 du 11/12/2010	17 104,04 €
TOTAL		24 184,58 €

Series of horizontal lines for note-taking.



Le bilan de mi-parcours

=> Récolte des données auprès des autres MO

Informations utiles au SYRIBT (Assainissement collectif)

- Aspects financiers :**
- Pour remplir les tableaux de bord des actions, le SYRIBT a besoin de quelques données :
- Le coût prévisionnel de l'opération (coût annoncé pour la demande de subvention) en HT et en TTC
 - Le coût réel de l'opération en HT et en TTC
 - Le montant des subventions reçues pour chaque partenaire financier (agence de l'eau, région Rhône-Alpes, conseil général, etc...)
 - La copie de la convention d'aide ou de l'arrêté attributif de subvention pour chaque partenaire financier
- Aspects techniques :**
- Pour le remplacement d'une STEP :
- Date de début des travaux
 - Date de livraison de la STEP
 - Le nombre d'équivalents habitants de la nouvelle structure et le nombre de l'ancienne
 - Description rapide du mode d'assainissement choisi (boues actives, filtre planté de roseaux, lagunage, etc...)
 - Rendements équatoires de la nouvelle STEP
 - Contact du fermier / de l'exploitant s'il y en a un
- Difficulté liée à rétroaction sur plusieurs exercices comptables

Series of horizontal lines for note-taking.



Le bilan de mi-parcours

Construction de tableaux de bord

=> Centralisation de toutes les données financières par action



Le bilan de mi-parcours

Construction de tableaux de bord

Volet A : Reconquérir une bonne qualité des eaux

=> Centralisation de toutes les données dans un tableau de bord technique

N° action	Multisite d'ouvrage	Intitulé de l'action	Dates prévisionnelles de début et fin de l'action	Dates réelles de début et fin de l'action	Avancement technique de l'opération					Indicateurs de réalisation		Indicateurs financiers		Indicateurs d'évaluation de l'opération		
					2009	2010	2011	2012	2013	2014	réel	réalisé	induit	réalisé (€)	réalisé	réalisé
A1-1	Avezise	Remplacement de la station d'épuration d'Avezise	01/01/2009	31/12/2010	01/01/2010						0	205	347 953	347 953		
		Raccordement de l'Argentière	01/01/2009	31/12/2009	01/01/2010	01/01/2010							1 132	1 132		
A1-2	Bessony	Mise en place de la déphosphatation sur la STEP de la Béronne	01/01/2009	31/12/2009	01/01/2009											
		Création d'une nouvelle filière boues	01/01/2009	31/12/2009	01/01/2010											



Le bilan de mi-parcours

3) Organisation des données

L'organisation des données est facilitée par la mise en place des tableaux de bord vus auparavant.

4) Rédaction du document

Cette étape est la plus aisée et la plus courte.

N° action	Multisite d'ouvrage	Intitulé de l'action	Coût prévisionnel de l'opération (€)	Coût réel engagé au 31/12/11 (€)	Avancement technique	Engagement financier
A1-1	Avezise	Remplacement de la station d'épuration d'Avezise	255 000	389 074		145,30%
		Raccordement de l'Argentière	160 000	35 897		31%
A1-2	Bessony	Mise en place de la déphosphatation sur la STEP de la Béronne	35 000	39 482		100%
		Création d'une nouvelle filière boues	300 000	0		0%
A1-3	SIABA	Remplacement de la station d'épuration de Bully et création de deux unités d'aération de proximité	1 295 000	26 025		1%
A1-4	SIVOM Graudière	Création de deux unités d'aération de proximité sur la commune de Courzieu - le Graud et Labort	410 000	0		0%



Le bilan de mi-parcours

CONCLUSION

Utilité de ce bilan pour plusieurs raisons:

- Oblige à centraliser toutes les données et à prendre un peu de recul au bout de 3 ans
- Mise en évidence prématurée des éventuels blocages
- Contact supplémentaire entre le porteur du contrat et les différents maîtres d'ouvrage
- Mise en évidence des gros débordements financiers
- Réévaluation technique et/ou financière des actions
- Inscription de nouvelles actions si le budget le permet
- Facilite la mise en place du bilan final



Le bilan de mi-parcours

CONCLUSION:

Par contre:

- Cet exercice prend beaucoup de temps (3 mois de travail à temps plein)
- La mise en place des tableaux de bord de suivi dès le début du contrat facilite le travail
- Une transmission des données de façon régulière de la part des autres maîtres d'ouvrage faciliterait également grandement la tâche!



L'avenant au contrat

La Région Rhône-Alpes a d'abord signé le contrat sur les trois premières années et s'est ensuite réengagée sur les trois suivantes à la suite d'un avenant.

Cet avenant dresse la liste des actions et des prévisions financières qui y sont associées pour les années 4, 5 et 6 du contrat. Le budget d'accompagnement de la Région est plafonné à 1 500 000 € pour 3 ans.

La reprogrammation des actions:

Beaucoup de paramètres sont à prendre en compte lors du travail: la réévaluation des coûts, des aides financières extérieures, le portage des actions, l'évolution des problématiques locales etc.

Certaines actions ont été supprimées, d'autres ajoutées ou revues, d'autres maintenues telles qu'au départ.



L'avenant au contrat

Ex: actions:

Action A1-19 : Achat de matériel de désherbage mécanique ou thermique

Enorme succès de cette action en première partie et au lieu de 32 500 € comme prévu elle s'est chiffrée à 51 548€. Aussi, après concertation, il a été décidé d'inscrire 85 000€ en deuxième partie de façon à ce que les autres communes puissent aussi investir dans ce type de matériel après la mise en place de leur plan de désherbage.

=> **Réévaluation financière**

Action B1-1.3 : Rétablissement de la circulation piscicole sur le Vermare

Action prévue en seconde partie du contrat. Cette action a été prise en charge par ASF comme mesure compensatoire à la mise en place de l'autoroute A89; aucune somme ne doit être inscrite en seconde partie.

=> **Suppression d'1 action ayant permis d'en ajouter de nouvelles**



L'avenant au contrat

Ex: actions:

Action B1-3.14 : Mise en valeur des points de vue sur les vallées Brévenne et Turdine

Cette opération connaît un problème de portage. Aucun porteur clair n'est identifié. Ceci rend la répartition des tâches et des financements très compliquée. Il a donc été décidé de modifier cette action : au lieu d'installer des tables de lecture paysagère sur chaque site, un guide touristique va être rédigé en interne.

=> **modification de l'action et du maître d'ouvrage.**

→ Ces exemples mettent en évidence que bilan de mi-parcours et avenant sont complémentaires, le travail de bilan alimentant l'avenant.



L'avenant au contrat

CONCLUSION:

Utilité de l'avenant pour:

- la réévaluation des actions en cours de procédure / permet probablement de meilleurs résultats en fin de contrat (élimination des actions « bancales »).
- « mettre la pression aux MO dont les actions étaient inscrites en 1^{ère} partie »

Par contre:

- Cette procédure est plus lourde à porter car la rédaction de l'avenant prend du temps et demande beaucoup de travail et de rigueur.

→ La rédaction de cet avenant a été réalisée en 2 mois: Fin juillet annonce de la nécessité de la rédaction de cet avenant par la Région, et rendu à la fin du mois de septembre.

Cet avenant devrait être un exercice plus aisé pour les suivants car le système est mieux rodé et les structures seront prévenues à l'avance et pourront anticiper.

L'avenant au contrat

Action supprimée
Action ré-evaluée

Volet A : Reconquérir une bonne qualité des eaux

N° action	Titulaire de l'action	Code INPI (R147) prévu de 2010 à 2013	Agence de l'Etat			Région Rhône-Alpes			Commissariat de Rhône			Etat			Répétition coût total	Répétition coût financier	Prévoir
			Titre en % 2013-2014	Coût en € 2013-2014	Titre en % 2013-2014	Coût en € 2013-2014	Titre en % 2013-2014	Coût en € 2013-2014	Titre en % 2013-2014	Coût en € 2013-2014	Titre en % 2013-2014	Coût en € 2013-2014					
Objectif A1 : Réduire les pollutions d'origine domestique																	
Sous-objectif : Améliorer l'assainissement collectif																	
A1-4	SDCM Grenoble	Création de deux usines d'assainissement de proximité sur la commune de Coironne, le Coiron et Larnac	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	SDCM Grenoble	2009-2013
Sous-objectif : Améliorer l'assainissement non collectif																	
A1-12	SYRIST	Mettre la stabilisation des infiltrations d'ANC à proximité des cours	pi													SYRIST metranet	2010-2014
A1-15	SFNAC	Programme de réhabilitation des usureuses d'ANC proches des cours	0	30,0	0	0,0	0	30,0	0	0,0	0	0,0	0	30,0	0	SFNAC	2008-2014
Sous-objectif : Limiter les risques de pollution par les produits phytosanitaires non agricoles																	
A1-16	SYRIST	Formation aux pratiques alternatives des agents en charge de l'épandage des résidus agricoles		5 307	50,0	1 730	30,0	2 533	0,0	0	0,0	0	30,0	0	0	SYRIST	2010-2014
A1-17	communales	Plan départemental de phytosanitaires agricoles		25 000	50,0	42 500	30,0	25 000	0,0	0	0,0	0	30,0	0	17 500	communales	2010-2014
A1-18	SYRIST / SDCR	Installation des agents SDCR sur la stabilité de sol au logement aux traitements phytosanitaires et étude de changement de pratiques.	pi													SYRIST	2010-2014
A1-21	SYRIST	Etude de la répression des traitements phytosanitaires de la parcelle de Jaure en bord de canal	pi													SYRIST	2009-2013

Les indicateurs de suivi

Les indicateurs de suivi de la procédure sont aussi une demande des partenaires.

Il existe deux types d'indicateurs :

- les indicateurs de réalisation des actions (1)
- les indicateurs de suivi du contrat (indicateurs « régionaux ») (2)

Les indicateurs de suivi

(1) Les indicateurs de réalisation des actions

N° action	Maitre d'ouvrage	Titulaire de l'action	Dates prévisionnelles de début et de fin de l'action	Dates réelles de l'action	Avancement technique de l'opération					Description de l'action produite au final	Indicateurs de réalisation		Indicateurs financiers		Indicateurs d'évaluation de l'impact sur le milieu	
					2009	2010	2011	2012	2013		2014	année	total	année		total
Objectif A1 : Réduire les pollutions d'origine domestique																
Sous-objectif : Améliorer l'assainissement collectif																
A1-1	Aurais	Remplacement de la station d'épuration d'Aurais	01/01/2009 pour 1 an de travaux en 2009	Debut des travaux en 2010 et fin des travaux en août 2011	En cours de réalisation	Réalisé					gen central au lieu de 2000 m3/jour	325	coût total de l'opération	347 765	station SICO eau de pluie au lieu de station SICO	
		Remplacement de la station d'épuration d'Argentan	01/01/2009 pour 1 an de travaux en 2009	Non commencée	Non commencée	Non commencée					Réalisation des travaux de génie central au lieu de 2000 m3/jour			1 132	station SICO eau de pluie au lieu de station SICO	

=> Font partie du tableau de bord technique
 => Difficulté de renseigner les indicateurs d'évaluation de l'impact sur le milieu
 => Difficulté de se tenir à une mise à jour régulière



Les indicateurs de suivi

(2) Les indicateurs de suivi du contrat

Les indicateurs ont été mis en place d'après la liste proposée par le groupe de travail du comité technique régional EAU.

⇒ 1^{ère} difficulté : faire le tri et voir quelles données sont réellement disponibles

Exemples :

Evolution des surfaces imperméabilisées: les données disponibles ne permettront pas de mettre en évidence une évolution (BD occupation des sols)

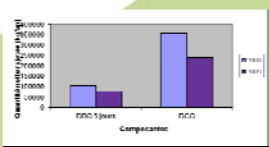
Fréquentation des milieux aquatiques par le public: difficilement appréciable

Engagement dans les mesures agri-environnementales : difficulté d'obtention des données

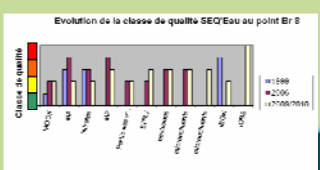
Libre circulation piscicole: ajout de la classification Grenelle des ouvrages aménagés



Les indicateurs de suivi



Pollution industrielle nette (données redevances AE)



Pollution de l'eau au point de fermeture du bassin versant (données issues du suivi de la qualité)

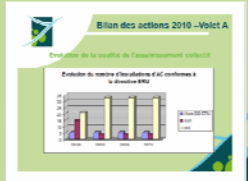


Les indicateurs de suivi

Utilité des indicateurs de suivi du contrat:

La communication est facilitée (comité de rivières, communication grand public, etc...)

Ils illustrent également très bien le bilan de mi-parcours et les deux vont de pair.



2 diapos du comité de rivières 2011



Les indicateurs de suivi

(2) Les indicateurs de suivi du contrat

Par contre:

- Leur mise en place prend énormément de temps :

- élaboration d'une première liste,
- concertation au sein du syndicat,
- premières recherches de données,
- élaboration d'une seconde liste et réunion de concertation avec les partenaires,
- renseignements des indicateurs validés,
- rédaction d'un protocole clair



Les indicateurs de suivi

N° indicateur	Nom indicateur	Etat initial	Etat 2011	Mise à jour ultérieure	Fréquence de mise à jour	Conclusion
A1-1	Proportion des communes traitées (aménagement)	Données disponibles uniquement en données de sources locales	Données INSEE et SPANC et SIA	Données INSEE et SPANC et SIA	Etat de en-poursuit et bilan final	Indicateur à actualiser à partir de renseignements de sources locales
A1-04-2	Taux de répétition de l'assainissement collectif	2008: Données indiquées sur les plans pour les plus gros agglomérations (collectif assainissement par ASP/AP) (2008)	A réactualiser lorsque les données de sources locales	A réactualiser lorsque les données de sources locales	Etat de en-poursuit et bilan final	Indicateur à actualiser à partir de renseignements de sources locales
A1-30	Taux de conformité à la directive DSD	Données recensement DDT annuel (partiel d'informations) (2008)	Données recensement DDT annuel (partiel d'informations)	Données recensement DDT annuel (partiel d'informations)	Annuel	Stable
A1-41	Existence des surfaces imperméabilisées	Problèmes d'entretien des données (données à jour toutes 1 mois pas d'entretien)	Problèmes d'entretien des données (données à jour toutes 1 mois pas d'entretien)	Problèmes d'entretien des données (données à jour toutes 1 mois pas d'entretien)		Stable en cours

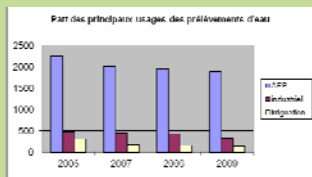
Dans un 1^{er} temps, choix de 36 indicateurs sur 65. Travail sur leur remplissage. Au final 19 ont été retenus. Certains ont été légèrement modifiés



Les indicateurs de suivi

⚠ Les indicateurs doivent être pris avec précaution et toujours être accompagnés d'un texte explicatif car ceux-ci peuvent être légèrement biaisés et mal interprétés.

Ex:




Prélèvements d'eau (données redevances AE)

- Prise en compte seulement des gros prélèvements
- Non prise en compte de la problématique majeure du bassin versant (retenues collinaires)



Les indicateurs de suivi

 Ces indicateurs ne nous donnent qu'une vision très réduite des véritables résultats sur le milieu.

Des investigations plus poussées pour mesurer les résultats sur le milieu seraient plus intéressantes mais bien plus coûteuses (ex: réseau de mesures pesticides)

=> Soulève la question de l'efficacité de cette démarche : les moyens mis en œuvre sont-ils à la hauteur des résultats obtenus?



Les indicateurs de suivi

Ce temps de travail pourrait être raccourci et facilité par :

- un protocole clair et détaillé mis en place dès le début du contrat : nécessite de se ménager du temps pour ça avant le démarrage du contrat
- une définition plus précise de l'attente des partenaires techniques et financiers
- un accord avec les services chargés de fournir les données ainsi qu'une identification claire des personnes référentes dans ces services : rôle des partenaires régionaux
- le retour d'expérience des autres structures

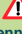
Dans tous les cas, nécessite de prévoir à l'avance des moyens pour réaliser ce travail.



CONCLUSION GENERALE

Les trois outils présentés ici sont très utiles pour le gestionnaire mais leur mise en place prend énormément de temps.

- Nécessité de prévoir suffisamment de moyens pour mener à bien ces tâches, quitte à revoir le « rythme » des procédures
- Un calage plus fin du « cahier des charges » par les partenaires faciliterait la mise en œuvre
- La mise en œuvre de tableaux de bord dès le démarrage de la démarche permet de gagner du temps ensuite : rôle primordial des assistantes administratives, et rôle des retours d'expérience (transmission d'outils)

 Il ne faudrait pas que le temps passé à l'évaluation des résultats n'en vienne à dépasser celui consacré à la mise en place des actions elles-mêmes
